

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} AVRIL 2021

Rapport n° CP 2021-168

TRAVAUX DANS LES EPLE - 2^{ÈME} RAPPORT DE L'ANNÉE 2021 - BUDGET 2021

Texte de l'amendement :

Article additionnel :

« s'engage à restaurer les postes permanents supprimés depuis 2016 au sein de la direction du patrimoine et de la maintenance des lycées afin de permettre de nouveau de couvrir l'ensemble des missions techniques et administratives. »

Exposé des motifs :

RENFORCER LE SERVICE DU PATRIMOINE ET DE LA MAINTENANCE DES LYCÉES À BOUT DE SOUFFLE

Le CHSCT du 23 mars dernier a mis en lumière les conséquences dramatiques de la réduction d'effectifs opérée depuis 2016 par l'actuelle majorité régionale sur le quotidien des agents des services de la direction du patrimoine et de la maintenance des lycées.

- Jusqu'en 2016, dans les services Ouest (antenne de Nanterre), chaque ingénieur.e travaillait en équipe avec **deux technicien.nes et un.e assistant.e** sur un secteur d'une moyenne de **25 lycées**.
- Aujourd'hui, un.e ingénieur.e doit assumer une moyenne **de 40 lycées** (dont des Cités Mixtes Régionales regroupant collège et lycée), en lien avec 3 techniciens surchargés, et le tout sans assistant.e.

Cette situation est la conséquence directe des réductions d'effectifs : Il ne reste plus, à ce jour, qu'une seule assistante de service technique pour les 7 ingénieur.es, 20 technicien.nes et deux chefs de services (dont un sur le départ) de l'ouest.

Le syndicat CGT alerte sur l'état des agents de la DPM qui sont « *épuisés, stressés et inquiets pour l'utilisateur, amputés de la dimension privée de leurs vies. Nombre d'entre eux parlent d'insomnies, de perte d'appétit, d'incapacité à prendre du recul sur le travail...* » (...) « *Dans un tel contexte de dégradation du service public, les agents de la DPM travaillent avec une épée Damoclès au-dessus de la tête en permanence : l'angoisse de passer à côté d'une urgence à l'enjeu vital, noyée dans une masse de demandes impossibles à absorber, est constante.* » Et de conclure « *outre les conséquences graves de cette situation sur leur santé psychique et physique, nos collègues de cette direction font également savoir au CHSCT qu'ils ne sont plus en mesure de garantir la sécurité de la communauté éducative, laquelle commence à en prendre conscience et à l'exprimer...* ».

Cette situation nous éclaire sur l'origine des nombreux retards constatés sur les réparations et rénovations de chantiers des lycées d'île de France. Il faut remédier d'urgence à cette situation en recréant les postes permanents indispensables pour couvrir l'ensemble des missions techniques et administratives de ce service. Supprimer des postes, réduire les dépenses de fonctionnement comme l'a fait la droite régionale depuis 5 ans dégrade considérablement la qualité du service public d'éducation.

Céline MALAÏSÉ
Présidente de groupe

